

Surveillants pénitentiaires

208^e promotion

Observatoire de la formation



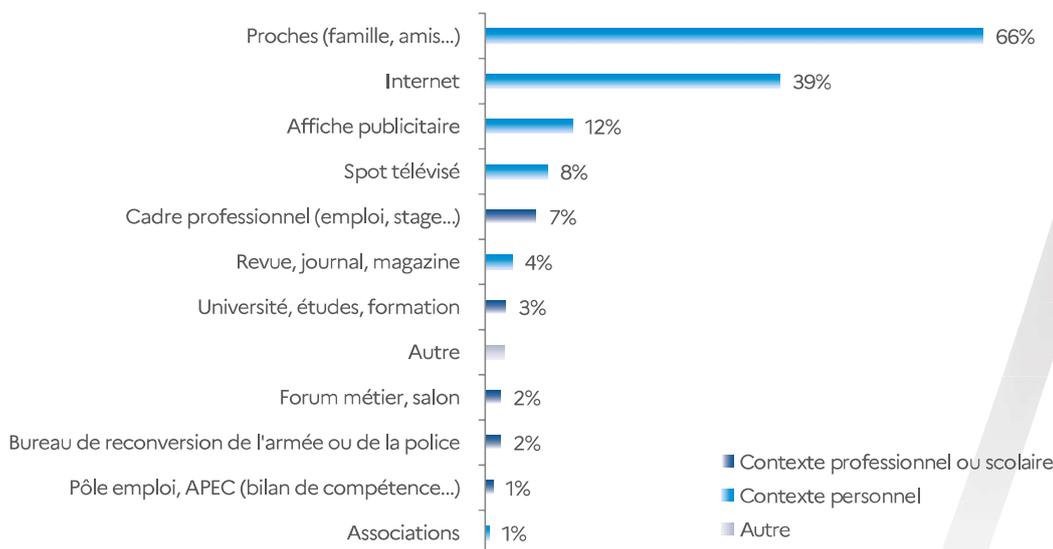
AVRIL 2021

À RETENIR

- > 406 élèves entrés en formation le 22 mars 2021 pour une durée de 6 mois
- > 402 répondants, soit un taux de retour de 99%
- > 44% de femmes et 56% d'hommes
- > Âge moyen : 30 ans
- > 71% des élèves sont titulaires du baccalauréat.
- > Principales DISP d'origine : Mission Outre-mer (27%), Paris (14%) et Lille (13%).
- > 29% de la promotion a eu au moins une expérience dans un métier de la sécurité.
- > Principales perspectives professionnelles : monter en grade vers des fonctions d'encadrement, et se spécialiser en tant qu'agent d'extraction judiciaire.

Motivations & perspectives professionnelles

Graphique 1 : Connaissance du concours de surveillant – Citations (plusieurs réponses possibles)



La grande majorité des élèves a connu le concours de surveillant grâce à leurs proches (66%), et, à un niveau un peu moins élevé, via internet (39%). Concernant cette dernière voie d'accès, les élèves citent principalement la publicité sur les réseaux

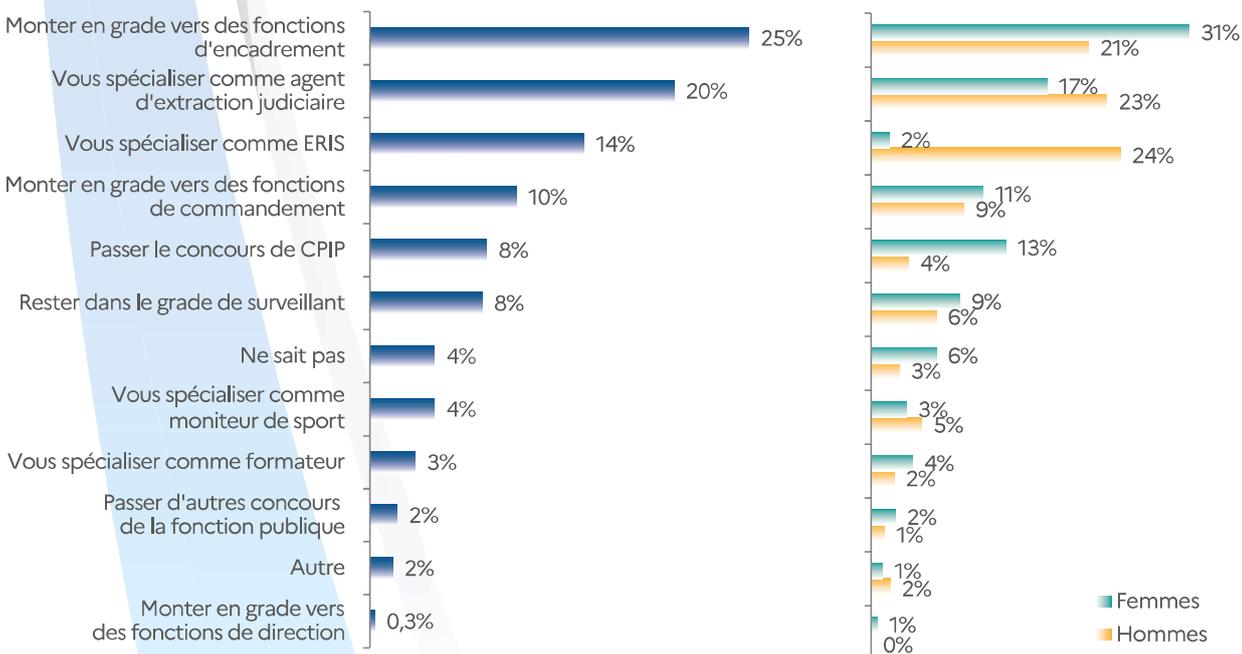
(40%), les sites de l'Énap et des différentes instances publiques (37%), et la publicité sur internet (32%). Par ailleurs, les spots télévisés et les campagnes d'affichage publicitaires ont incité respectivement 11% et 8% des élèves à intégrer la formation.

Graphique 2 : Première motivation à devenir surveillant pénitentiaire – Proportions



Les motivations des élèves à devenir surveillant pénitentiaire sont principalement d'ordre utilitariste : 63% des élèves en mentionnent, contre 37% pour les motivations professionnelles. L'attrait pour les motivations professionnelles a gagné 3 points par rapport à la 207^e promotion. Les élèves sont très majoritairement attirés par la sécurité de l'emploi (44%). Suivent, loin derrière, l'intérêt du métier de surveillant (18%) et les perspectives professionnelles dans l'administration pénitentiaire (12%). Parmi les items les moins cités, nous retrouvons le salaire, l'incitation familiale à passer le concours, et l'accessibilité du concours (2% chacun).

Graphique 3 : Première perspective professionnelle envisagée en début de formation – Proportions

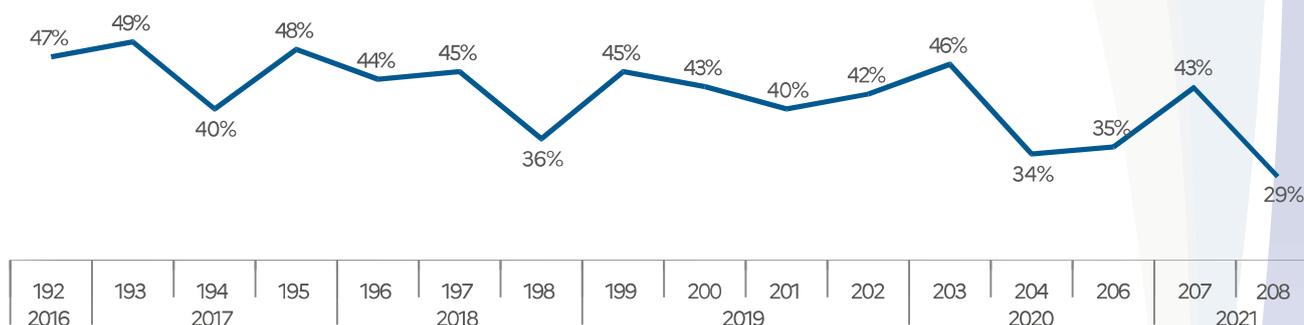


La montée en grade vers des fonctions d'encadrement représente la première perspective professionnelle des agents en début de formation (25%). La spécialisation en tant qu'agent d'extraction judiciaire est placée en deuxième position, avec 20% de répondants. La spécialisation comme agent ÉRIS vient fermer le podium avec 14% de citations. À noter que les autres spécialisations (moniteur de sport, formateur) sont très peu mentionnées (respectivement 4% et 3% des élèves).

Par ailleurs, les perspectives diffèrent significativement selon le genre : si les hommes sont plus souvent attirés par les spécialisa-

tions dans les métiers « d'action » (agent d'extraction judiciaire, ÉRIS), les femmes, quant à elles, se projettent plutôt dans des fonctions d'encadrement ou encore dans le métier de CPIP. Notons cependant que le métier d'agent d'extraction judiciaire attire une part non négligeable de femmes (17%), même si elle reste inférieure à celle recensée auprès du personnel masculin (23%), contrairement à celui d'ÉRIS, dans lequel seulement 2% de femmes se projettent (contre 24% chez les hommes).

Graphique 4 : Évolution de la part d'élèves déclarant une expérience professionnelle dans une force de sécurité entre 2016 et 2021 – Proportions



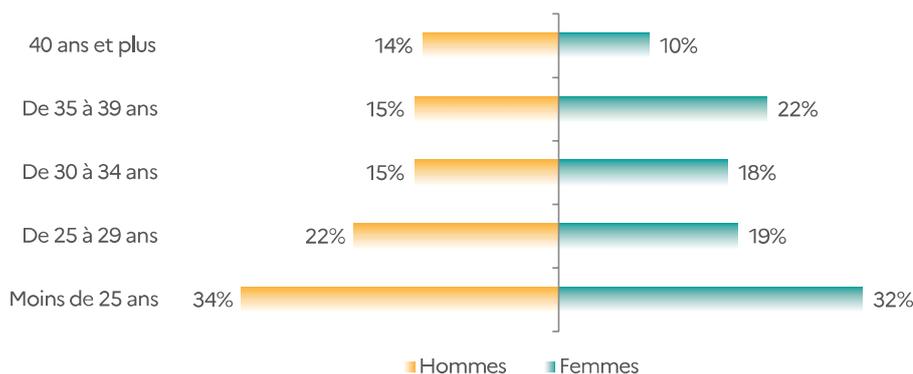
La 208^e promotion est la première, depuis 6 ans, à mentionner aussi peu d'expériences dans une force de sécurité (29%, contre 42% en moyenne sur cette période).

En tête des expériences, nous retrouvons celles d'agent de sécurité et de vigile (15% de citations). Contrairement aux constats habi-

tuels, les expériences en tant que militaire sont très peu mentionnées (8%). 6% des répondants citent une expérience en tant que policier national ou gardien de la paix, et 5% en tant que gendarme. 2% ont été sapeur-pompier. Enfin, les expériences de policier municipal et de douanier sont très peu citées.

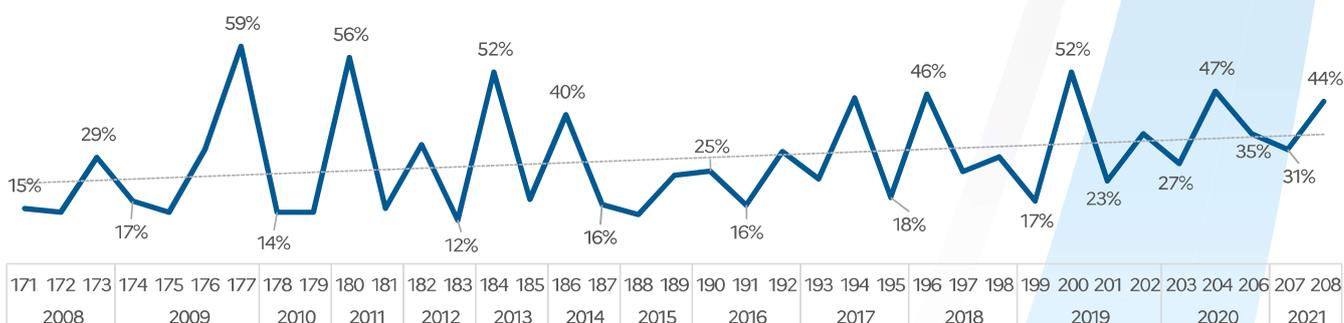
Le profil sociodémographique

Graphique 5 : Répartition par genre et par catégorie d'âge – Proportions



La 208^e promotion de surveillants est composée de 56% d'hommes et 44% de femmes. Les futurs agents sont âgés de 30 ans en moyenne. Contrairement aux promotions précédentes, les répartitions par tranches d'âge sont similaires chez les hommes et les femmes, et l'âge moyen est exactement le même chez ces deux populations d'élèves.

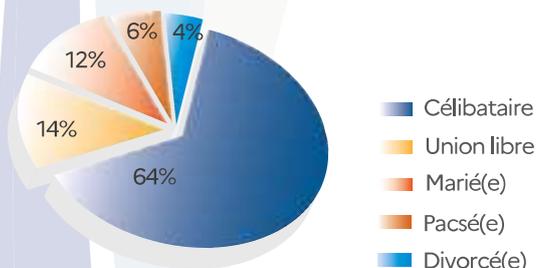
Graphique 6 : Évolution de la part de femmes parmi les élèves entre 2008 et 2021 - Proportions



Les promotions d'élèves surveillants sont de plus en plus féminines au fil des promotions, comme le montre la courbe de tendance illustrée sur ce graphique. En effet, la part de femmes tend à augmenter avec les années, même si cette proportion varie beaucoup d'une promotion à l'autre.

La promotion la plus féminine sur la période étudiée est la 177^e, avec 59% de femmes, et celle recensant la proportion de femmes la plus faible est la 183^e, avec 12% de femmes.

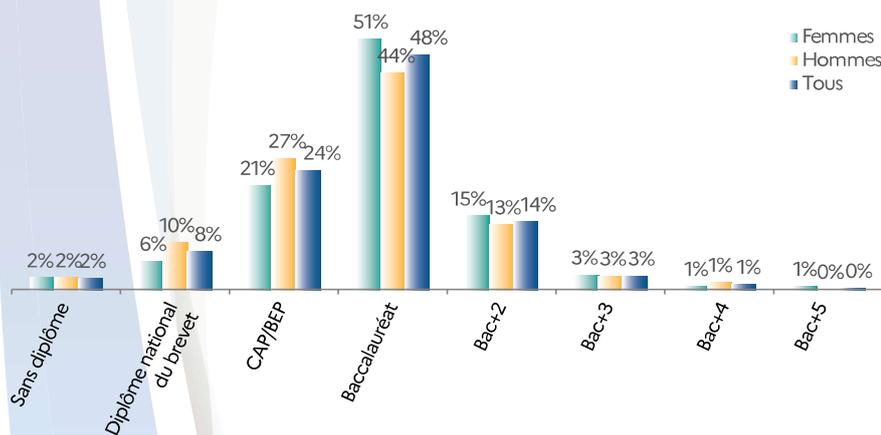
Graphique 7 : Situation matrimoniale des élèves – Proportions



Comme c'est le cas habituellement, la majorité des élèves de la 208^e promotion est célibataire (68%, dont 4% de divorcés et une personne veuve). Au total, 32% sont en couple (14% sont en union libre, 12% sont mariés, et 6% pacsés).

Par ailleurs, 177 élèves sont parents, de deux enfants en moyenne. Si la plupart en ont la garde (71%), certains s'occupent de leurs enfants en garde partagée (12%). 17% n'en ont pas la garde.

Graphique 8 : Diplôme le plus élevé obtenu – Proportions



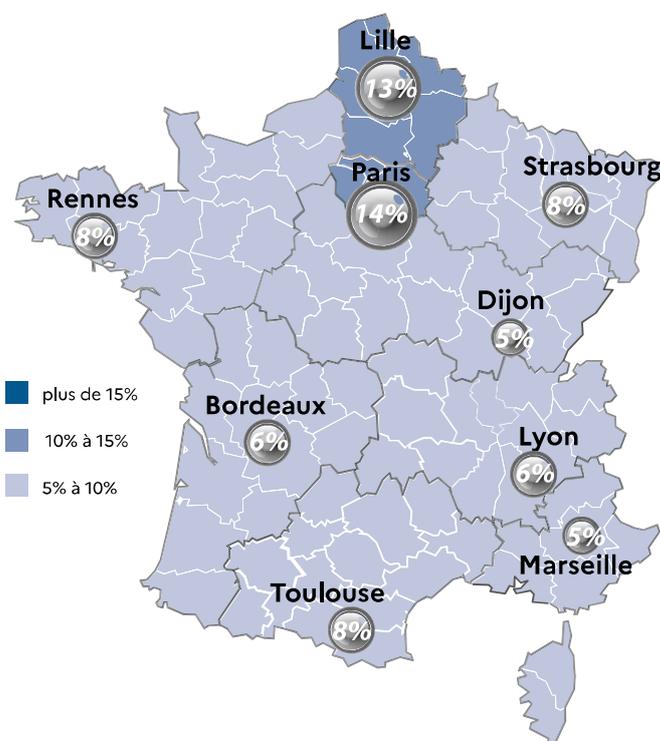
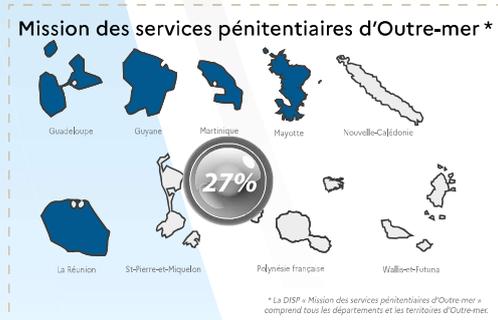
71% des élèves sont titulaires du baccalauréat. Parmi eux, 51% sont bacheliers uniquement et 20% sont diplômés du supérieur. Le diplôme le plus souvent validé par les bacheliers est le baccalauréat professionnel (27%), les deux autres types de baccalauréat étant représentés à hauteur de 11% pour la filière générale et 10% pour la mention technologique.

Les femmes sont proportionnellement plus souvent titulaires du baccalauréat : 71% le mentionnent, contre 61% chez leurs collègues masculins. Les diplômes du supérieur sont également un peu plus souvent cités par les femmes (20% contre 17%).

Graphique 9 : Répartition par DISP d'origine – Proportions

La première région d'origine des élèves est la Mission Outre-mer : 27% en sont issus. Cette proportion est de 7 points supérieure à celle relevée au sein de la 207^e promotion. Le département d'Outre-mer le plus cité est La Réunion (8%).

Paris et Lille constituent deux autres viviers importants de recrutement puisque respectivement 14% et 13% des répondants en proviennent. Les DISP de Rennes, Strasbourg et Toulouse sont mentionnés par 8% des candidats chacune. Enfin, se placent en fin de liste les DISP de Bordeaux et Lyon (6%) ainsi que celles de Dijon et Marseille (5%).



POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

<http://www.enap.justice.fr/eleves/index.php>

Responsable de l'observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargées d'études : pauline.castaing@justice.fr - cecilia.lagarde@justice.fr

AVRIL 2021

Observatoire de la formation

Directeur de la publication : Christophe MILLESCAMPS - Rédacteur en chef : Paul MBANZOULOU
 Rédaction : Laurent GRAS, Pauline CASTAING, Cécilia LAGARDE - Saisie : Jacinthe BRISEBOIS-PATARD
 Conception graphique, mise en page et impression : unité édition (Odette BAIX, Laetitia ELEAUME, Reprographie)

Énap - 440 av. Michel Serres - CS 10028 - 47916 AGEN cedex 9 - FRANCE - Tél : +33 (0)5 53 98 98 98 - fax : +33 (0)5 53 98 98 99